

Chef Cheffe de division gestion des contrats et des bâtiments

- 83391.79 à 116817.43 \$ par année selon l'expérience
- 40.00 h - Temps plein
- Emploi Permanent
- Horaire de jour
- Poste à combler pour le 2 février 2026

Pour postuler : <https://bit.ly/4ocQbNr>

Concours : 2025-134

Chef-fe de division gestion des contrats et des bâtiments, Service des travaux publics, statut permanent

Date limite de réception des candidatures : 10 décembre

Seuls les candidats sélectionnés seront contactés

DESCRIPTION SOMMAIRE:

Sous l'autorité du directeur des opérations du Service des travaux publics, le titulaire du poste supervise une équipe de contremaîtres et de technologues responsables de toutes les activités relatives à la gestion des contrats, l'entretien des bâtiments municipaux et des équipements sous sa responsabilité. Il est responsable de la planification, de l'organisation et du suivi des travaux d'entretien préventif et correctif, ainsi que de la gestion des contrats de services et d'entretien en lien avec les infrastructures municipales.

Le titulaire a également la responsabilité de la gestion des activités et des contrats exécutés par les divers fournisseurs.

Le titulaire voit à l'amélioration des processus pouvant favoriser une meilleure performance dans la gestion des ressources humaines et matérielles du Service et participe étroitement aux différents comités en relation avec les activités du Service.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Gère et supervise les contremaîtres et technologues sous sa responsabilité, exerce un leadership participatif pour encourager la motivation, l'engagement et le développement des employés.
- Encadre les employés afin d'assurer l'utilisation des technologies appropriées et optimiser l'efficacité des travaux publics.
- Planifie et supervise les activités de formation pour améliorer la performance et développer les compétences des employés.
- Élabore des plans stratégiques et coordonne les projets à long terme en alignement avec les objectifs de développement, contrôle et optimise les ressources humaines, financières et matérielles pour chaque secteur supervisé.
- Assure une communication fluide et efficace entre les équipes de contremaîtres et de technologues.
- Supervise les projets en cours, en veillant au respect des délais, des normes de qualité et de la conformité réglementaire.
- Planifie, supervise et coordonne les travaux d'entretien, de réparation et de rénovation des bâtiments municipaux.
- Assure la gestion et l'optimisation des contrats de service et d'entretien des infrastructures municipales.
- Supervise l'administration des contrats pour s'assurer du respect des ententes et de la qualité des services fournis.
- Supervise les projets et les initiatives visant à améliorer la sécurité et la fluidité de la circulation.
- Supervise l'élaboration des appels d'offres, l'analyse des soumissions et le suivi des contrats.
- Assure le suivi des garanties et des inspections régulières des bâtiments municipaux.
- Favorise les partenariats et prépare des plans d'action en collaboration avec les différents Services municipaux et les partenaires externes.

- Gère les requêtes liées aux travaux et supervise la gestion des contrats.
- Met en place et supervise les programmes de santé et sécurité pour toutes les activités de la division.
- Représente la division aux divers comités et commissions, pendant et en dehors des heures normales de travail.
- Veille au respect des lois, normes et règlements en relation avec les activités de la division.
- Assure le remplacement des contremaîtres selon les besoins.
- Gère les budgets alloués aux projets, garantissant une utilisation efficace des fonds publics et prépare des estimations de coûts pour les travaux de réparation, de construction et d'entretien.
- Établit et maintient des relations avec d'autres Services municipaux et partenaires externes pour favoriser la coopération.
- Prépare des rapports réguliers sur l'état des bâtiments, l'avancement des projets et la performance des contrats et les présente aux parties prenantes.

NOTE : Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

QUALIFICATIONS ET EXPÉRIENCE

- Possède un diplôme d'études collégiales dans un domaine approprié.
- Possède un diplôme de l'École de technologie supérieure en génie de la construction, un diplôme d'études collégiales en technique de génie civil ou toute autre formation et/ou expérience jugée adéquate. (représente un atout)
- Possède (5) années d'expérience dans le domaine dont (3) ans à un poste de supervision.
- Possède une expérience en milieu municipal et dans la gestion d'employés en milieu syndiqué. (représente un atout)
- Détient une expérience pertinente dans la gestion d'employés et de convention collective en milieu syndiqué. (représente un atout)

QUALITÉS REQUISES

- Esprit d'analyse et de synthèse
- Polyvalence
- Souci du détail
- Aisance avec le public
- Bonne communication verbale et à l'écrit
- Leadership
- Bonne capacité d'adaptation
- Initiative et autonomie
- Confiance en soi et persévérance
- Jugement
- Esprit d'équipe

Doit être disponible en dehors des heures de travail de jour, car il peut être appelé à travailler occasionnellement selon les besoins de différents projets du Service